

# L'autorité et le changement social dans la relation jeunes-adultes

par Florian LARIVIÈRE \*

IL FUT UN TEMPS où l'on considérait comme une vérité de première évidence que l'autorité ne devait pas perdre la face, en somme qu'elle devait avoir toujours raison parce que c'était l'autorité. Cette époque semble révolue. Si elle ne l'est pas, elle est en passe de le devenir. C'est qu'il y a quelque chose de changé: la mécanique sociale ne joue plus de la même façon. Le primat n'est plus à l'autorité et à la soumission mais à l'initiative, à la libre discussion et à la participation.

Je voudrais donc parler avec vous d'autorité et de changements. Le changement est entré dans nos vies et c'est un truisme dépassé que d'en parler. Et pourtant, pour les hommes qui vivent ces changements, il est important de les mesurer, de les évaluer ne serait-ce que pour établir un programme d'action nécessaire: c'est pourquoi je me permets d'en signaler un certain nombre en les analysant brièvement.

## Changements dans les structures d'exercice de l'autorité

Si l'on remonte au sommet de la ligne d'autorité en cette province, c'est à un ministre et à un ministère

---

\* Nous reproduisons ici le texte d'une conférence que le père Florian Larivière, s.j., recteur du Collège Sainte-Marie, prononçait en mai dernier devant des directeurs d'étudiants réunis en Session d'étude. Cette session avait pour thème: "L'éducateur face aux changements".

que l'on atteint. Il n'en était pas ainsi avant le 13 mai 1964. C'est là un changement qui porte à conséquence. Sous l'égide du Département de l'Instruction publique, l'éducation était considérée comme un secteur réservé où les décisions se prenaient d'autorité, par quelques responsables, après consultation sans doute, mais auprès d'un groupe restreint de spécialistes. Déjà, en 1957, le *Devoir* avait bien publié un cahier spécial intitulé: *L'éducation, affaire de tous*, mais ce n'était qu'un signe avant-coureur d'une évolution qui devait prendre son départ l'année suivante avec un grand colloque public et trouver ensuite son expression définitive dans le vaste remous d'opinion provoqué par l'enquête royale sur l'enseignement présidée par Mgr Parent.

Nous pouvons constater du même coup que toutes les autorités en matière d'éducation ont été remises en question. La ligne générale d'autorité changeant de point d'attache, passant d'un département autonome, contrôlé par un des comités confessionnels, comité composé pour les catholiques, pour la moitié la plus influente, par les évêques de la province, à un ministère, placé sous les feux croisés de l'opinion publique la plus variée et la plus mobile. Nous n'avons pas fini de mesurer l'importance de ce changement du seul point de vue de l'exercice de l'autorité en matières éducatives. Lorsque le secteur privé aura été pratiquement absorbé par l'administration publique, il n'y aura plus d'éducateurs jouissant d'une pleine autonomie de décision en contact direct avec l'élève.

Sur le plan local, au niveau des établissements d'enseignement, une révolution s'est aussi accomplie. Le syndicalisme a fait son apparition aussi bien chez les enseignants que chez les étudiants. L'institution d'enseignement est moins un ensemble hiérarchisé qu'une société qui tend à devenir égalitaire. En face des problèmes d'éducation, c'est moins la théologie, la philosophie thomiste ou la tradition intellectuelle française que l'on interroge, et avec raison sans doute, que l'économie, la sociologie, les sciences administratives. Une mentalité pluraliste s'installe, faite de tolérance et de compromis. L'autorité n'est plus un droit incontesté mais une responsabilité tout au plus, un service soumis au consensus universel. Il en est résulté un partage du pouvoir de décision, partage de bon aloi sans doute, mais qui constitue un changement important dans les structures administratives des séminaires et collèges que nous avons connus. Depuis quelques années, plusieurs collèges ont demandé un élargissement des corporations qui les régissent, d'autres l'auraient fait si l'avenir qu'on leur réservait avait pu se préciser à temps.

## Changements dans la conception du rôle de l'autorité

### CHEZ LES ADULTES

Ce qui m'amène à constater un certain changement chez ceux qui exercent l'autorité dans la conception de leur rôle. La plupart des clercs avaient retenu de leur éducation théologique la notion biblique que toute autorité vient de Dieu. Jésus lui-même n'a-t-il pas respecté et reconnu le pouvoir temporel et spirituel chez ceux qui le détenaient. Saint Paul a recommandé la soumission des enfants à leurs parents parce que "toute paternité tire son nom de Dieu" dit-il, mais le même Paul n'oublie pas cependant de signaler que les parents doivent prendre garde, en éduquant les enfants, de les *exaspérer* (Éph. 6, 4; Col. 3, 21). Ce que des parents, même catholiques, oublient parfois. Sans mettre en cause ces principes, les nouveaux clercs rejettent tout paternalisme qui serait imposition d'une décision sur la foi de celui qui l'édicte.

L'Église elle-même a modifié ses positions. Les récents décrets conciliaires, la Constitution *Christus Dominus* comme la constitution sur l'Église élargissent la participation à l'action de l'autorité: prêtres, laïques, religieux sont invités à prendre leur part du fardeau des décisions. *Gaudium et Spes* reconnaît l'autonomie légitime des cultures. Ce qui a amené un savant théologien, A. Muller, à déclarer: "Commander

dans l'Église signifie porter la responsabilité de l'ordonnance de ce qui concourt au bien de tous, de ce qui correspond au vouloir le plus profond des membres actifs et qui est le résultat d'un commun effort de connaissance de tous les membres disposés à collaborer et reconnaissant tout simplement le rôle du pasteur qui assume la direction".<sup>1</sup>

Indépendamment de ces changements dans l'Église, il faut aussi reconnaître dans nos institutions une sorte de sécularisation de l'exercice de l'autorité: on se détache des conceptions cléricales pour adopter un mode plus conforme aux exigences sociales ou purement administratives. Les règlements de nos séminaires ont évacué peu à peu ce qui tenait davantage à la formation cléricale qu'à la formation humaine proprement dite.

Dans la famille, le père ne se conçoit plus comme le seul dépositaire de l'autorité, les jeunes couples ont une conception beaucoup plus large de l'autorité.<sup>2</sup>

Vis-à-vis des enfants cette autorité s'est drôlement amenuisée, le lien de dépendance est de plus en plus ténu. Avec la gratuité scolaire, les bourses d'études et le travail de vacances, le jeune a conquis son indépendance puisqu'il est en mesure de pourvoir à ses besoins et que la société lui offre par ailleurs appui et réconfort. Le jeune homme et la jeune fille sont vite émancipés. Les parents ont vu se rétrécir étrangement leur zone d'influence. Il y a une perte de prestige de la famille indéniable; rares sont les parents dont l'influence continue de s'exercer en profondeur. Les chansonniers suscitent plus de ferveur que les pères de famille. La société a des moyens puissants et prestigieux de rivaliser avec la famille, celle-ci perd de l'intérêt et ses membres abandonnent cette lutte inégale.

Si l'on se reporte aux études du P. Jean-Jacques Larivière et à celle de sociologues comme Messieurs Rioux et Sévigny sur les jeunes du Québec, étude publiée par Radio-Canada sous le titre *Les Nouveaux citoyens*, on constate que le degré d'autonomie dont ceux-ci semblent jouir dans la famille est assez large. C'est ainsi que 88% se déclarent libres de choisir leurs amis, 96% prétendent être libres du choix de leurs loisirs, 68% se reconnaissent le pouvoir de faire ce qu'ils veulent dans leur famille, 76% se déclarent

<sup>1</sup> MULLER, A., "Autorité et obéissance dans l'Église", dans *Concilium*, n° 15, p. 75.

<sup>2</sup> 73% des jeunes disent que les deux époux doivent exercer conjointement l'autorité. Dès 1958, M. Garrigue révélait cet aspect dans son étude sur la famille urbaine.

libres de toute contrainte religieuse. Il n'y a que dans le domaine des études que la liberté subit quelque restriction, 48% seulement se déclarent libres sur ce point. Il semble bien que l'ère de l'autoritarisme familial soit bien révolu au Québec.

#### CHEZ LES JEUNES

Ce déplacement de la conception du rôle de l'autorité chez les adultes n'est pas étranger à la façon dont les nouvelles générations conçoivent elles-mêmes l'exercice de l'autorité. Le sociologue Fernand Dumont remarquait récemment que "les pouvoirs anciens s'exerçaient sur la totalité de la personne parce que le comportement, de par la manière dont il était situé dans la culture, était un donné indécomposable; l'univers des valeurs inspirant le comportement était conféré par des traditions."<sup>3</sup> Il semble que les jeunes d'aujourd'hui partagent plutôt cette façon de voir. En effet, ils sont enclins à rejeter toute valeur qui serait fondée uniquement sur la tradition. Pour eux, ce qui postule l'acceptation d'une autorité c'est la capacité de la personne constituée en autorité à justifier raisonnablement l'usage de son pouvoir, c'est-à-dire son rôle et sa capacité de commander. C'est ce qui m'amène à dire que la fonction opérationnelle domine chez eux. Une personne pour eux possède l'autorité quand le pouvoir qu'elle exerce est accepté non pas en raison de la position de la personne mais en raison de sa capacité de commander.

Pour illustrer cette façon de voir, qu'il me soit permis de rappeler une expérience réalisée par un sociologue de l'Université Harvard, Fred M. Newman.<sup>4</sup>

Dans le but de connaître les valeurs que les jeunes d'aujourd'hui considèrent comme fondamentales dans l'exercice de l'autorité, celui-ci a poursuivi une expérience auprès de 72 étudiants de 12<sup>e</sup> année, élèves d'un High School de Boston qui prépare normalement à des études supérieures. L'expérience a consisté à rencontrer chacun des étudiants pour une interview de 25 minutes environ portant sur des problèmes politiques. Il s'agissait d'établir quels facteurs ces étudiants considéraient comme les plus importants comme source d'autorité dans le domaine politique, ce qui permettait de déceler quels critères ils considéraient comme valables dans l'exercice du pouvoir en général.

<sup>3</sup> DUMONT, Fernand, *Le pouvoir dans la société canadienne-française*, Québec, 1966, p. 17.

<sup>4</sup> NEWMAN, Fred. M., "Adolescent's Acceptance of Authority, a methodological study", *Harvard Educational Review*, 1965, pp. 303-324.

L'auteur avait choisi une dizaine de critères de référence: la compétence, l'impartialité, l'efficacité, la tradition, la religion, la volonté du groupe, le respect des droits, la responsabilité légale, la continuité et enfin la consultation entre les chefs.

Les critères de base pour prendre une décision s'avèrent pour ces étudiants la compétence de celui qui exerce l'autorité d'abord et son sens de la responsabilité ensuite. C'est-à-dire qu'ils placèrent comme source de valeur la capacité de celui qui prend une décision, soit en vertu de la compétence dont il fait preuve soit en vertu de la responsabilité qu'il assume. L'efficacité et le respect de la liberté des autres furent placés en second lieu. Venaient ensuite la volonté du groupe et l'impartialité. Enfin on retrouvait les critères tirés de la continuité politique, de la tradition, de la consultation et de la religion.

Cette expérience, sans être déterminante, est tout au moins indicative d'un certain nombre de valeurs que les adolescents considèrent comme se situant à la base de toute autorité. Une expérience semblable dans notre milieu amènerait probablement un classement similaire.

#### Changements dans la perception des valeurs morales impliquées dans la notion d'autorité

Ces différentes considérations de fait nous amènent à nous interroger sur la conception nouvelle qui s'est élaborée au sein de notre société en fonction des valeurs impliquées dans la notion d'autorité. Certaines valeurs semblent avoir exercé une influence prépondérante. Je m'explique brièvement en rappelant certaines expériences littéraires connues des jeunes et en invoquant l'influence marquée de l'esprit scientifique sur nos contemporains. On pourra constater un déplacement important dans l'ordre des valeurs.

Une nouvelle morale inspirée des courants littéraires de notre époque influence grandement les nouvelles générations dans leur perception de l'autorité. Une brève citation d'un auteur connu servira d'illustration. Le 15 mars 1895, un grand écrivain qui devait jouer un rôle important dans l'élaboration d'une morale nouvelle, déclarait dans une lettre à sa mère: "Rien ne m'irrite plus que ton besoin d'intervenir dans les actes d'autrui, ce qui les fait plus sensés, mais leur fait perdre toute valeur puisqu'ils émanent de toi plus que de l'autre personne, leur fait perdre toute "origina-

lité”, — et je te prie de ne pas prendre ce mot autrement que dans le sens étymologique” —. On aura reconnu André Gide l’auteur de la fameuse apostrophe: “Familles, je vous hais”. Le même auteur écrivait déjà dans son journal à la date du 11 janvier 1892: “Je m’agite dans ce dilemme: être moral; être sincère. La morale consiste à supplanter l’être naturel (le vieil homme) pour un être factice préféré. Mais alors, on n’est plus sincère, le vieil homme, c’est l’homme sincère.” On se rappelle que Gide dénonce violemment tous “les Faux Monnayeurs” et tous les fabricants de valeurs non authentiques.

Cette profession de sincérité elle est contemporaine, on la retrouve chez les jeunes d’aujourd’hui qui refusent de combattre leurs défauts sous prétexte de ne pas se diminuer et de ne pas se mutiler. Notre jeunesse est éprise d’authenticité et d’originalité dans le sens plein du mot. Comme l’écrivait André Gide, elle est jalouse de ses intentions propres et refuse toute sorte d’interventionnisme. Avec Camus, elle oppose la vraie vie à la vie vraie, ses aspirations à la réalité plate et absurde, et elle ne manque pas d’opposer en même temps nos paroles et nos actions.

Par une étrange coïncidence, pendant que les littéraires voyaient leurs certitudes mises en cause, il en était de même chez les scientifiques. Dans la ligne de l’esprit expérimental, et je songe ici à l’influence des sciences sur notre comportement moral, la notion d’essai et d’expérience prenait de plus en plus place chez nos contemporains. Dans les méthodes employées pour amener les étudiants à développer leur savoir, on insistait beaucoup sur la vérification, le contrôle des hypothèses proposées par des données du réel. Il en restait dans l’esprit qu’une vérité n’est valable qu’en autant qu’on a pu en faire le contrôle personnel. C’est ainsi que les jeunes en sont venus à ne croire qu’à leurs propres expériences et à rejeter celles qui leur venaient des autres.

Il résulte de cette attitude que le réel prend une valeur en soi, et que la volonté d’être authentique c’est précisément cette franchise à reconnaître tout simplement ce qui est vrai. De là à ce que s’installe une certaine mentalité empirique, qui s’oppose à l’élaboration d’une morale basée uniquement sur des principes et non sur l’expérience, il n’y a qu’un pas et il est vite franchi.

De nouvelles valeurs certes sont issues de cette attitude d’esprit et il serait injuste de ne pas les signaler. Avec Camus on a conçu plus de tolérance et de sympathie pour les autres, une recherche plus

sincère de la vérité, moins de conformisme et plus de sincérité. On n’en a pas moins abouti à ce que les notions de péché, de mérite, de souffrance, de sacrifice, de pénitence, qui étaient source autrefois de valeurs morales, sont maintenant rejetées au second plan, à moins qu’on ne conçoive le péché comme étant une infidélité au réel et le sacrifice comme l’acceptation de la vérité de la condition humaine.

## Changements dans les aspirations

Ces nouvelles valeurs mises de l’avant n’ont pas été sans provoquer un changement dans les aspirations fondamentales de la jeunesse et dans leur expression.

Qui de nous par exemple n’a pas entendu souvent exprimer de la part d’un jeune, sa crainte d’être privé de liberté, de voir sa personnalité diminuée, amoindrie, — ce que l’on appelle l’aliénation — et qui empêche l’individu d’être lui-même et le place sous une dépendance déformatrice ? Il y a donc chez nos jeunes cette crainte de subir des influences qui les empêcheraient d’être pleinement eux-mêmes.

La tradition ne constituant plus un point de référence en fonction des décisions à prendre, c’est à l’opinion publique, celle du moment, que l’on se réfère plus volontiers. Il en résulte que cette opinion publique pour agir sainement doit être informée. Et c’est là une des recommandations fondamentales de nos jeunes: le droit à l’information. Et l’on peut se rendre compte que dans ces perspectives nouvelles ce droit se justifie davantage.

Une autre aspiration qui me paraît fondamentale dans la nouvelle génération, c’est le sens accru de la responsabilité sociale, de l’engagement. Ce n’est pas par vaine curiosité que les jeunes désirent être informés. C’est parce qu’ils veulent assumer leur part de responsabilité, ils se sentent déjà solidaires de la société contemporaine et ils entendent bien participer pleinement aux inquiétudes de leur époque. Pour eux, l’attente n’est pas une forme d’action satisfaisante. Ils savent que leurs études seront longues, plus longues que celles de leurs prédécesseurs, ils refusent par conséquent de considérer l’étudiant comme un citoyen de seconde zone. Ce changement a été particulièrement perçu dans les universités américaines en ces dernières années. Une enquête auprès de près d’un millier d’institutions d’enseignement supérieur, à laquelle devaient participer 813 responsables des étudiants (deans of men) et 785 éditeurs de journaux étudiants a démontré que les étudiants étaient particu-

lièrement engagés dans les préoccupations de leur époque. Les présidents des collèges catholiques dans une proportion de 90% ont remarqué une émergence d'une conscience sociale et politique chez leurs étudiants; ils considèrent même cette situation comme dramatique. Il faut dire que des problèmes comme celui des noirs aux États-Unis et de la guerre au Vietnam constituent des éléments propres à provoquer la conscience des jeunes.<sup>5</sup>

Il résulte de cette prise de conscience de situations nouvelles, et discutables en elles-mêmes, chez l'étudiant épris d'authenticité et de véracité, le besoin d'exprimer son avis. Ce besoin il l'affirme dans ce qu'il appelle le droit à la contestation, c'est-à-dire de refuser un état de choses et de s'opposer à une situation même si celle-ci se présente comme le résultat d'une continuité politique quelconque ou d'une tradition vénérable. Ce privilège, l'étudiant d'aujourd'hui le considère comme fondamental, il le tient d'ailleurs de sa mentalité scientifique qui lui a appris à discuter toute conclusion pour en éprouver la véracité.

Placé en face de décisions où il se sent personnellement impliqué, du moins dans son avenir — c'est l'attitude des étudiants vis-à-vis des problèmes d'enseignement par exemple — le jeune d'aujourd'hui réclame le droit de participer à ces décisions. Il ne comprend pas que l'on puisse disposer de ses intérêts, même au nom d'une expérience acquise ou d'une autorité conférée par une position quelconque. Il y a là, pour lui, non seulement un droit, mais une chance de se réaliser plus pleinement.

### Conséquences pour le rôle de l'autorité

De cette longue évolution nous pouvons déjà conclure que le rôle des chargés de pouvoir s'est profondément modifié. L'autorité n'est plus une mécanique de contrôle s'exerçant au nom du bien commun. Ce n'est pas davantage un organisme de conservation de l'ordre établi. Il n'y a plus d'ordre établi, il n'y a plus de tradition s'imposant d'elle-même. C'est même une référence dérisoire que de s'en remettre à la tradition. L'autorité n'est pas davantage une domination, une puissance à exercer en raison d'une fonction, la position d'elle-même ne confère à son titulaire que peu de prestige, elle peut même créer un préjugé défavorable. Enfin, l'autorité de soi n'est plus un

instrument de prestige, chacun ne peut plus compter désormais que sur sa capacité à affronter le réel, c'est à son efficacité que l'on juge le leadership. Le pouvoir ne se justifie plus de lui-même.

Si l'on veut se rendre compte du chemin parcouru, que l'on se reporte à la Semaine sociale de 1928 qui portait sur l'autorité. Dans son allocution d'ouverture, le cardinal Rouleau déclarait: "L'autorité descend d'en haut pour aller en bas; elle ne monte pas d'en bas pour s'établir en haut." Mgr L. A. Paquet renchérrissait en disant: "La thèse de l'autorité née du libre vouloir de l'homme et constituée d'après les seuls calculs humains, a jeté dans le monde une conception sociale qui n'est qu'un ferment de troubles et une cause d'instabilité." M. Ferdinand Roy voyait dans l'instruction à outrance et généralisée des filles un prodrome de la crise de l'autorité. Seul le chanoine Lebon osait se demander "comment l'autorité doit être exercée pour éduquer la liberté." Nous en sommes à l'époque de la liberté dirigée, réglementée, disciplinée.

Nous aurions tort de nous moquer de ces vues particulières d'un problème, les situations prévues à cette époque sont largement dépassées. Nous savons aujourd'hui que les vertus disciplinaires ont une limite; le conditionnement du groupe, s'il se révélait possible, serait inefficace en l'absence des cadres prévus et créerait une fausse sécurité.

Il n'en reste pas moins que le monde où nous agissons, s'il a rejeté les valeurs traditionnelles, n'en éprouve pas moins un besoin de sécurité vraie. Nous ne pouvons nous en remettre totalement à l'auto-régulation du groupe, à moins que nous admettions l'inanité de toute expérience humaine et la nécessité pour chacun de recommencer le processus de la découverte des valeurs et qu'il n'y ait aucun moyen de hâter ou de provoquer la maturation d'un groupe. À une époque qui a fait la découverte de la dynamique des groupes, ce serait rétrograder étrangement que de compter pour rien un certain leadership.

### CE QUE L'AUTORITÉ DOIT CONSERVER

Dans cet univers de changement, un besoin de permanence, inhérent en quelque sorte à la nature humaine, se fait jour. Un grand besoin de sécurité se manifeste chez les jeunes, ce qui les porte à se regrouper et à rechercher ce qu'ils ne peuvent trouver tout seuls: des directives, des orientations, une inspiration. S'il ne faut pas exalter indûment le rôle sécurisant de l'autorité, il ne faudrait pas non plus le

<sup>5</sup> WILLIAMSON, E. G. and COWAN, John L., "The role of the President in the desirable enactment of Academic freedom for students", *The Educational Record*, vol. 46, 1965, pp. 351-372.

nier. C'est dans cette perspective de sécurité à donner aux individus comme au groupe que je déterminerais ce que l'autorité doit conserver de son rôle traditionnel.

Les jeunes, pour accéder à la notion et la pratique de la responsabilité, ont besoin de maîtres responsables qui sachent prévoir et pourvoir. Ceux qui assument une charge, une fonction dans la hiérarchie collégiale, ne peuvent se départir de toute responsabilité. Ils ont des options à prendre et des directives à donner et ils doivent faire l'effort intellectuel de les expliquer ou de les justifier. En somme, il faut être assez lucide pour prévoir et assumer les conséquences de ses décisions. La prudence aussi bien que l'audace peut se justifier, elle ne demande pas moins de courage. Qu'une décision puisse être contestée, c'est ce qu'il faut admettre désormais; ce qu'il faut regretter, c'est l'absence de décision ou de directives.

Ce que les jeunes désirent, comme on l'a exprimé déjà, ce sont des responsables "à la tête froide et au cœur chaud"; le leadership n'a pas perdu sa raison d'être, même s'il doit éviter toute attitude dominatrice ou paternaliste. Il doit prendre une forme plus discrète, permettre à l'autre de se révéler, de s'affirmer à son tour, de prendre confiance en lui-même selon la théorie de Maslow. "De façon inconsciente l'homme suivra toujours celui qui le révélera à lui-même, et qui lui donnera l'occasion de sentir sa vitalité grandir et sa fierté s'affirmer." (Joseph Basile, *La formation culturelle des cadres et des dirigeants*, p. 113).

Au fond, ce qui importe c'est la conscience du rôle d'éducateur qui s'efforce d'actualiser les potentialités de l'individu, de le révéler à lui-même et au groupe. Cette fonction exige beaucoup de discernement, d'intuition et de sensibilité. Cet art n'est pas réparti à tous au même degré. Tous peuvent y accéder jusqu'à un certain point, il exige un sens et un amour de l'humain, un certain optimisme et beaucoup de patience et de lucidité.

De toute façon, dans un milieu social constitué par des jeunes, il y a un rôle que l'autorité se doit d'assumer c'est la *continuité* et une certaine *assistance* pour pallier l'insécurité du milieu. Les jeunes ne peuvent prendre toutes les décisions, ils seraient débordés. Qu'on leur apprenne à prendre des décisions intelligentes en s'inspirant de motifs désintéressés tout en prévoyant les conséquences, d'accord, mais que l'on ne soumette pas toutes les activités au processus du "decision making" pour remettre en question tout l'ordre communautaire à tous les six mois.

Je vois aussi dans l'exercice de l'autorité un rôle de vigilance, vigilance positive qui ne consiste pas dans une surveillance inquiète mais dans une clairvoyance appliquée à percevoir les besoins nouveaux, à inventer des expériences nouvelles, une vigilance en somme faite de compréhension des individus, des groupes et des situations, une vigilance qui suppose un esprit en éveil, progressif, attentif non pas pour réprimer et punir nécessairement mais pour encourager et prévoir.

#### CE QUE L'AUTORITÉ DOIT ACQUÉRIR ET DÉVELOPPER

L'exercice de l'autorité n'est pas chose facile. Elle exige de la force d'âme et du courage, un courage serein qui dérive d'une certaine faculté de détachement et d'une grande disponibilité intérieure. Le gouvernement ne convient pas aux superbes, il faut y apporter beaucoup d'humilité et on a dit que "l'humilité était fille de l'amour, car on n'est humble que devant ce qu'on aime". L'humilité donne cette capacité d'accueil, d'expression et d'échange. L'exercice de l'autorité est une sorte d'ascèse.

Mais ce n'est pas sur cet aspect que je voudrais surtout insister. L'expérience du changement et des changements que nous avons vécus doit nous apprendre *le sens du relatif*. Qu'il y ait peu d'absolu et beaucoup de relatif dans nos positions. N'allons pas nous croire investis du pouvoir de décider définitivement de toutes les questions, chaque prise de position est une approximation, c'est une étape, une pierre d'attente. C'est dans la mesure où nous aurons acquis ce sens du relatif que nous pourrions accepter certains échecs, certaines incompréhensions. C'est dans ces perspectives que nous serons ouverts à l'expérimentation, à la recherche de solutions nouvelles. Ce sens du relatif s'oppose au dogmatisme qui durcit, il convient à notre époque où les conquêtes de la science changent la face de ce monde. Le sens du relatif nous apprendra à réduire les absolus et les déterminants nécessaires à un nombre plus modeste que nos pères le croyaient. Non pas que je préconise le relativisme et la négation de tout absolu. On reproche parfois aux jeunes de vivre comme si la jeunesse ne devait jamais finir. Ne sommes-nous pas parfois coupables de la même erreur de vision: la jeunesse n'est qu'un moment de l'existence, il ne faut pas lui conférer une permanence qu'elle n'a pas mais savoir discerner l'homme d'âge mûr qui se forme et sera notre juge exigeant ?

C'est Jean-Paul Sartre qui s'écrie: "L'avenir est là, plus présent que le présent . . . Ces hommes masqués qui nous succéderont et qui auront surtout les lumières

que nous ne pouvons pas même entrevoir, nous sentons qu'ils nous jugent." Je m'inquiète parfois des jugements de ces hommes masqués qui sont devant nous et qui nous succéderont, je crois surtout que l'exercice de l'autorité engendre de lourdes responsabilités et que ni les changements signalés plus haut ni les conceptions nouvelles qui se sont accréditées ne doivent diminuer chez nous cet effort de recherche pour demeurer à la hauteur de nos engagements. Nous avons des chemins difficiles à parcourir, ce n'est pas une raison pour refuser de nous y engager. J'espère, mesdames et messieurs, que ces quelques considérations faciliteront la mise en marche de vos délibérations, c'est l'opération "départ" avec tous ses risques comme tous ses espoirs •

#### BIBLIOGRAPHIE

BASILE, Joseph, *La formation culturelle des cadres et des dirigeants*, Verviers (Belgique) 1965.

DUMONT, F. et MONTMINY, J.-P., *Le pouvoir dans la Société canadienne-française*, Québec, 1966 — 3e colloque de la Revue Recherches sociographiques.

FOURASTIE, Jean, *Essais de Morale prospective*, Paris, 1966.

MULLER, A., "Autorité et obéissance dans l'Église", *Concilium*, 15, p. 75 ss.

NEWMAN, Fred M., "Adolescents' Acceptance of Authority, a methodological study", *Harvard Educational Review*, 1965, pp. 303-324.

PLANTE, Gérard, S.J., *Les transformations dans le monde scolaire et éducatif au Québec de 1945 à 1966* — notes manuscrites.

RIOUX, Marcel et SEVIGNY, Robert, *Les nouveaux citoyens*, éd. Radio-Canada, (1964).

WILLIAMSON, E. G. et COWAN, John L., "The role of the President in the desirable enactment of Academic freedom for students", *The Educational Record*, vol. 46, 1965, pp. 351-372.